

**Cérémonie de Remise du Prix Rovau de Madame l'ambassadrice de France aux DFG
Synthèse 2019 des débats sur le thème « Favoriser l'engagement de la société civile
pour l'Europe et développer l'éducation citoyenne européenne à travers les jumelages
et partenariats franco-allemands »**

Voici la synthèse des messages importants que nous avons retenus des échanges et débats de la manifestation du 26 janvier 2019. Nous espérons que ces éléments constitueront pour vous de bonnes pistes de réflexion et de travail pour vous aider à la mise en place de vos projets et l'approfondissement des partenariats et jumelages.

Le nouveau traité et la mobilisation des DFG

- Le traité d'Aix-la-Chapelle marque une convergence entre l'Allemagne et la France au sein de l'Europe. La présence de trois chefs européens (Le Président de la Commission Européenne, le Président du conseil et le Président du Conseil européen) lors de la signature du traité en est un symbole fort.
- Les sociétés civiles ainsi que les autorités publiques des deux pays ont la responsabilité conjointe d'accompagner cette transformation.
- Celle-ci est d'ailleurs portée par le dialogue et l'échange comme l'a voulu le Président de la République à travers l'organisation du grand débat et des consultations citoyennes.

Les DFGs réalisent un travail important de terrain qui fait vivre l'Europe « par le bas » à une époque où l'euroscpticisme est très fort.

- Les DFGs constituent un réseau important au sein des relations franco-allemandes qui se caractérise par sa vitalité. Les DFGs rendent la coopération franco-allemande et les relations européennes tangibles pour les citoyens. Leurs projets sont concrets et humains ; leur organisation, leur structure ainsi que leur orientation les placent au cœur de la société civile (jumelages, associations, établissements...).
- Dans ses recherches, la professeure Andrea Szukala a montré que l'enseignement théorique de l'Europe n'entraîne pas nécessairement l'adhésion au projet européen. C'est par le vécu que l'on peut susciter celui-ci. Or, c'est ce qu'atteignent les DFGs dans leur travail. L'organisation d'ateliers de réflexion au sein d'une commune en amont de la signature du Nouveau Traité de l'Elysée par la DFG de Duisburg est un exemple de la réceptivité des DFG vis-à-vis de l'actualité politique et européenne.

Les DFGs, partenariats, jumelages, réseaux franco-allemands participent ainsi à la formation d'une éducation citoyenne européenne. Celle-ci fait face à plusieurs enjeux.

- La tentation politique de « neutraliser » tout discours polémique peut conduire à un nivellement de l'éducation citoyenne européenne. Pour que cette éducation soit efficace, elle doit laisser la place à la diversité des narrations et se plonger dans l'examen critique de l'histoire européenne, dans sa globalité, notamment de son passé colonial. L'avènement d'une éducation citoyenne européenne ne peut se faire qu'autour de trois principes essentiels :
 - Le droit à la controverse
 - La diversité des opinions
 - Le traitement de sujets selon la perspective des personnes concernées par celle-ci

→ D'où une nécessité de créer des espaces au sein de la société civile pour mener des réflexions personnelles et institutionnelles sur l'Europe et la citoyenneté européenne, et que celles-ci puissent être entendues.

- La participation démocratique peut être renforcée par la coopération étroite entre la France et l'Allemagne dans la poursuite de la construction et du renforcement des institutions européennes.
- La formation à l'éducation citoyenne passe par les canaux politiques traditionnels (des activités type « workshops », à l'instar du projet « Als Jugendlicher Europa erleben » de la DFG de Lemgo) ; mais complétés par des formats indirects, plus accessibles et plus tangibles, en utilisant les arts et la culture (ex : dans la continuité des visites historiques réalisées par le groupe Lille-Köln à Amiens, rédaction de « lettres à un soldat mort »).
- Dans cette perspective, le milieu extra-scolaire joue un rôle important pour l'éducation politique et citoyenne.

Ce travail doit être poursuivi, soutenu et accompagné par les autorités publiques.

- Les DFGs doivent être accompagnées dans leur travail par les autorités publiques et par les organisations possédant une expertise et des moyens. Le fonds citoyen prévu par le traité d'Aix-la-Chapelle semble en ce sens être un outil intéressant pour soutenir les activités des DFGs.

La nécessité de travailler également de façon transnationale et européenne, donc d'agir à plusieurs échelles

- La coopération franco-allemande a la responsabilité d'être force de proposition pour le travail transnational et européen.
- Comme l'a montré le représentant du réseau fédéral pour l'engagement citoyen (Bundesnetzwerk Bürgerschaftliches Engagement - BBE), il est important de savoir travailler à plusieurs échelles et simultanément. Il évoquait à ce propos la « Semaine de l'engagement citoyen » pendant laquelle ont lieu 8000 projets au niveau fédéral.
- L'éducation citoyenne européenne trouve un potentiel important dans les projets transnationaux autour des élections européennes. L'association Vote&Vous a présenté deux projets-exemples inspirants :
 - l'équivalent français de l'outil numérique « Wahl-O-Mat », permettant de s'informer sur les élections de façon ludique et participative.
 - la rencontre franco-germano-polonaise « Eurocamp » ayant pour but de mobiliser des jeunes influenceurs des trois pays qui travailleront sur une campagne de sensibilisation en direction de leur concitoyens autour des enjeux des élections européennes. Cette rencontre aura lieu mi-avril à Strasbourg.

La nécessité de renouveler les outils de communication et de poursuivre la mise en réseau entre DFGs et projets/associations/réseaux internationaux et franco-allemands existants

- Dans le souci de pouvoir intégrer des jeunes aux activités des DFGs, les outils de communication doivent être renouvelés et adaptés (trouver des outils alternatifs à la traditionnelle « newsletter », par exemple, pour capter un public plus jeune).

- Chaque structure transnationale ou bilatérale dispose d'une expérience et d'une expertise. Il faut encourager les échanges entre ces structures qui permettent d'améliorer le travail de chacun, voire de construire des partenariats vecteurs de synergies.

La nécessité de varier les formats et d'avoir une approche plus thématique

- L'intégration des jeunes publics dans les activités des DFGs passe par leur intégration aux événements de réseaux tels que cette remise de prix.
- Pour intégrer la population qui n'entretient pas encore beaucoup de liens avec le milieu franco-allemand, une approche thématique et ciblée (autour d'un métier, d'une passion, d'un projet de création....) peut être privilégiée.

Les suites concrètes de la mise en réseau : l'engagement des partenaires à travailler davantage ensemble et à être complémentaires :

- Le Prix Rovin a été l'occasion de faire se rencontrer les DFGs, institutions et réseaux existants et de construire de nouveaux partenariats en faveur des relations transnationales et de l'éducation citoyenne. Plusieurs pistes de travail ont ainsi été amorcées :
 - o Le réseau fédéral pour l'engagement citoyen (Bundesnetzwerk Bürgerschaftliches Engagement - BBE), la Fédération des Association franco-allemandes (FAFA-VDFG) ainsi que la Commission franco-allemande pour la jeunesse (Deutsch-französischer Jugendausschus - DFJA) ont émis la volonté de se rapprocher du « Forum Transnational pour l'Education Citoyenne ». -
Ce forum est piloté par l'association Vote&Vous, l'OFAJ et la bpb (Bundeszentrale für politische Bildung). Il rassemble plusieurs organisations (ministère, institutions, associations, ...) dont les Goethe Institut et l'Institut Français Allemagne/ Ambassade de France en Allemagne dans le souci de faire émerger une approche transnationale et européenne de l'éducation citoyenne.
 - o Le réseau BBE a exprimé sa volonté de faire en sorte que sa Newsletter nationale intègre davantage les DFGs ; en la rendant à la fois plus accessible aux DFGs, mais en faisant en sorte également qu'elle soit un outil de valorisation des activités des DFGs.
 - o Le réseau BBE souhaite également mettre en contact les DFGs et le Digital Botschafter de son réseau, afin que ce dernier puisse aider les DFGs dans leurs démarches de redynamisation de leurs plateformes de communication (sites web par exemple).

Pour aller plus loin...

Nous vous proposons ici de consulter des documents qui permettent d'approfondir les pistes de travail présentées dans cette synthèse.

1. Un focus sur l'intervention du Pr. Dr. Andrea Szukala, Fachdidaktik der Sozialwissenschaften Münster : *Es muss ein „Weiter“ geben: Deutsch-französische Herausforderungen für die politische Bildung im Europawahljahr 2019*. Focus joint en annexe.
2. La thèse du Docteur Tanja Hermann, « *Le second boom des jumelages franco-allemands (1985-1994) : Acteurs, intentions, résistances et fonction* », soutenue en octobre 2017 et qui a reçu en janvier 2019 le Prix de la meilleure thèse de l'Université Franco-Allemande (UFA).
3. Le guide d'éducation politique de la Konrad Adenauer Stiftung, publié en janvier 2019, intitulé « *Les jumelages de villes et communes - Structures, pratique, avenir dans une perspective franco-allemande* ». Ce guide donne des pistes pour trouver un équilibre entre la manière dont les partenariats s'intègrent dans la structure globale qu'est l'Union européenne et le réseau des relations franco-allemandes; et la manière dont ces partenariats vont se mettre en place concrètement au niveau des communes et localités. Il offre des exemples concrets d'action qui peuvent être mises en place dans le cadre de projets franco-allemands pour l'éducation politique tels que les projets « jeunes ambassadeurs » ou les projets thématiques à partir des métiers. A retrouver en annexe de ce document ou à l'adresse web suivante (guide téléchargeable en allemand ou en français) : <https://www.kas.de/handreichungen-zur-politischen-bildung/detail/-/content/stadte-und-gemeindepartnerschaften>
4. Le rapport du Deutsch-Französisches Institut sur les DFGen et AFAs, publié en novembre 2017. « En coopération avec la Bertelsmann Stiftung, le dfi a fait un vaste état des lieux des jumelages franco-allemands. Dans le cadre d'une enquête réalisée entre 2016 et 2017, les formes d'organisation, les formats d'activités, les motifs pour la création du jumelage ainsi que le profil des participants aux échanges de 1 322 jumelages ont été recueillis. Il s'agit de la plus grande étude jamais réalisée sur les jumelages franco-allemands. » A retrouver en annexe de ce document ou à télécharger avec le lien suivant : <https://www.bertelsmann-stiftung.de/de/publikationen/publikation/did/les-jumelages-de-collectivites-territoriales-renforcer-le-sentiment-citoyen-europeen/>

Ces deux derniers documents insistent sur les grandes possibilités de synergie dans le réseau franco-allemand et européen, ainsi que le potentiel très important des DFGs et jumelages pour faire vivre la société civile.